
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 18 mars 2021 13h45-16h20

Lieu : visio-conférence

membres présents

Olivier Arnould, Noelle Billon, Pierre-Olivier Bouchard, Jean Luc Bouvard, Laurent Cagnémi, Sophie Dartois, Justin Dirrenberger, Pascale Kanoute, Lionel Marcin, Yann Marco, Matthieu Mazière, Yann Monerie, Carole Nadot-Martin, Ida Raoult, Emmanuelle Rouhaud, Olga Smerdova, Laurent Stainier, Charles Toulemonde, Pierre-Guy Vincent

membres absents excusés

Yohan Guilhem, Aurélien Maurel-Pantel

Table des matières

| | | |
|----------|--|----------|
| 1 | Introduction | 1 |
| 2 | Colloques Nationaux d'Aussois | 1 |
| 2.1 | Aussois 2021+1 | 1 |
| 3 | Subventions | 2 |
| 4 | Fonctionnement de l'association | 2 |
| 4.1 | Renouvellement du CA (Présentation de Mécamat pour les entrants) | 2 |
| 4.2 | Appel à cotisations | 2 |
| 4.3 | Contractualisation avec Renater/parrainage ENSMA | 2 |
| 4.4 | Place des femmes dans les événements Mécamat | 2 |
| 4.5 | Liste de diffusion | 3 |
| 5 | Relations avec les autres sociétés savantes | 3 |
| 5.1 | FFM | 3 |
| 6 | Divers | 4 |

1 Introduction

Cette réunion du CA de Mécamat se déroule une nouvelle fois de façon distanciée, dans le contexte de la troisième vague de l'épidémie.

Le CA commence par un message de bienvenue de Yann Monerie, président de l'association, aux nouveaux venus. Dans les grandes lignes le fonctionnement de l'association (CA, colloques nationaux) sont présentés. Le CA est constitué de 21 membres, ce qui correspond au maximum de ce qu'autorise le statut. Yann précise qu'il sera nécessaire pour l'association d'avoir une attitude plus proactive vis à vis des industriels.

L'ordre du jour de la réunion est piloté par Ida Raoult. Le CA commence par les colloques Aussois car Justin Dirrenberger n'est pas disponible en fin de réunion.

2 Colloques Nationaux d'Aussois

2.1 Aussois 2021+1

Justin Dirrenberger présente la stratégie de l'équipe organisatrice, qui propose un colloque du 17 au 21 juin 2022 comme solution intermédiaire entre un maintien en janvier au risque d'un "flop" et un nouveau report. En décalant à l'été, le colloque coûte moins cher à organiser, et surtout le risque sanitaire est plus faible. Tous les orateurs qui avaient été pressentis pour le mois de janvier sont partisans d'un colloque en présentiel et, pour cette raison, préfèrent décaler au début de l'été.

En libérant le créneau de janvier, cela laisse la place à l'organisation de la semaine des GT. Ce projet de report suscite un débat sur l'épidémie et sur le risque de poursuite de l'épidémie en janvier 2022. Les organisateurs souhaitent avant tout limiter les risques d'annulation, la proposition qu'ils font est le fruit d'une longue réflexion ils indiquent qu'elle n'est pas influencée par l'actualité de probable durcissement des mesures de confinement à partir de fin mars 2021.

Lors de la réunion de bureau de ce matin, une alternative a été évoquée. L'idée est de décider tardivement : jusqu'à décembre 2021. Si les mesures sanitaires le permettent alors on organise Aussois en janvier, sinon on exploite le créneau pour la semaine des GT.

Au final, Yann Monerie constate que le CA n'est pas prêt à prendre la décision aujourd'hui. Dans cette perspective il propose de réserver les deux semaines auprès du Centre Paul Langevin (troisième semaine de janvier et deuxième semaine de juin 2022) et de se préparer à permuter les deux événements (colloque Aussois, semaine des GT). Pour conclure, Yann Monerie demande aux organisateurs de réfléchir à cette proposition en réservant dès à présent les deux dates auprès du centre. Les finances de l'association permettent de prendre le risque de la double réservation.

Pour sonder les participants potentiels à Aussois en janvier ou juin, la proposition d'utiliser la liste de diffusion est rejetée car elle cible trop peu les personnes. Il est préféré, au final, de sonder directement l'environnement des membres du CA et des organisateurs. En complément, Sophie Dartois propose de faire un sondage auprès de la liste des adhérents.

Yann Monerie fera un bilan au premier juin par messagerie électronique.

Questions / réponses / remarques :

- Qu'est-ce qui vous fait craindre un arrêt en janvier ?
 - L'observation de l'épidémie montre qu'il y a une saisonnalité.
- Il y a un risque à organiser le colloque en juin, car, durant cette période, les agendas sont en général chargés.
 - En fonction des institutions, cette période n'est pas plus chargée que la fin de l'hiver.
 - On observe beaucoup de reports de conférences internationales de 2021 sur 2022.
 - Le centre Paul Langevin ne dispose que d'une seule semaine de disponible en juin 2022.
- Laurent Stainer propose de réserver les deux semaines.

- Les organisateurs font valoir qu'il est probable que les règles sanitaires imposent une limite des inscriptions si jamais le centre Paul Langevin est ouvert.

3 Subventions

Trois demandes sont à traiter :

- 7ème congrès de tribologie (2000 €) : report en octobre 2022.
- école d'été en mécanique théorique (2000 €) : septembre 2021
- DEPOS 2021 (1000 €) : septembre 2021

Pour le congrès de tribologie la demande sera traitée à un CA ultérieur compte tenu du report de la manifestation (avec "effet mémoire", soit une forme de priorité par rapport aux demandes ultérieures).

Pour l'événement de mécanique théorique, suite à la discussion en réunion de bureau, la proposition est faite de donner une subvention dont la base est de 500 euros avec un abondement de 100 € par membre de MECAMAT participant à reporter sur les frais d'inscription.

Le principe du calcul de la subvention en fonction du nombre de membres est bien reçu. Dans un premier temps, ce principe ne serait pas généralisé à l'ensemble des manifestations qui font la demande de subventions. Dans le cas de l'école d'été, le CNRS est sponsor et il impose la gratuité pour ses membres, les enseignants-chercheurs, doctorants et industriels doivent en revanche s'acquitter des frais d'inscription non négligeables. Emmanuelle Rouhaud, qui est membre du comité organisateur, précise que la subvention a effectivement vocation à financer l'entrée des doctorants qui éprouvent souvent des difficultés à faire financer leurs participations aux congrès. Par le biais de l'abondement MECAMAT souhaite élargir cette idée en faisant en sorte que les frais d'inscription diminuent pour tous les adhérents en payant quel que soit leur statut.

4 Fonctionnement de l'association

4.1 Renouvellement du CA (Présentation de Mécamat pour les entrants)

Ce point a été traité en introduction de CA, par la présentation rapide de l'association et de son fonctionnement.

4.2 Appel à cotisations

Cet appel doit être fait par Yann Monerie très prochainement. Il sera diffusé sur la liste des adhérents et sur la liste de diffusion.

4.3 Contractualisation avec Renater/parrainage ENSMA

L'objectif est de pouvoir partager les documents au sein du bureau. Toutes les informations étant bien triées, il ne reste plus qu'à les partager.

Le travail sur les conventions n'a pas encore été finalisé.

4.4 Place des femmes dans les événements Mécamat

Lors de la dernière semaine des GT, il y avait très peu d'oratrices. Ce fait a été rapporté par Julie Diani. La question a été discutée en CA de faire aux femmes toute leur place. Dans le guide documentaire remis aux organisateurs des colloques et des GT, il est nécessaire de faire attention à cette place en demandant aux organisateurs d'y veiller particulièrement.

Laurent Cangémi rapporte que ce point a aussi été discuté au sein de l'AFM, pour discuter de la place des femmes dans le domaine de la mécanique. Le débat se fait sur la représentativité des femmes dans différentes instances : comités de thèse, commissions de recrutement. Sur le fond, il faut que l'égalité des chances soit respectée.

À l'attention des organisateurs des événements, il faut faire passer le message selon lequel il ne faut pas prendre le premier nom venu, celui le plus connu, car il résulte pour partie d'une construction sociale. Il faut sensibiliser au fait qu'il y a d'autres personnes compétentes que celles qui sont trivialement connues et reconnues pour l'être. Une autre discussion se fait sur le thème de l'ouverture de la mécanique aux femmes et des clichés qui sont associés aux métiers. Dans l'association MECAMAT, d'après les chiffres disponibles, il y a 22% de femmes, il faut faire à minima attention, dans les événements que l'association organise à ce que les femmes ne soient pas représentées en dessous de ce seuil, comme ce fut le cas lors de la semaine des GT 2020.

La position de l'association pourrait être de promouvoir les femmes et de faire de certaines des modèles, pour leur faire toute leur place et pour susciter des vocations. Yann Marco propose de donner, par exemple, le nom d'une femme scientifique aux prix des doctorants. Le premier nom pourrait être celui d'Emilie Du Châtelet, renommée pour avoir traduit en français les *Principia Mathematica* de Newton et pour avoir aussi diffusé le travail de Leibnitz. Chaque année les organisateurs auront la responsabilité de donner au prix de thèse MECAMAT le nom d'une mécanicienne dont ils présenteront la bibliographie.

4.5 Liste de diffusion

Il faut trouver un équilibre pour d'une part modérer et d'autre part laisser de la liberté aux personnes qui souhaitent communiquer via cette liste. Pour la plupart des messages qui sont diffusés par la liste de diffusion, il n'y a pas de problème, ce sont principalement des offres d'emploi (stages, postes, thèses), des événements ou des soutenances. Tout autre demande devra faire l'objet d'une consultation du CA de MECAMAT.

Pour que le contenu des messages soit plus facilement identifiable, il est nécessaire que chaque nouvel·e inscrit·e soit invité·e à marquer son message avec un *tag* explicite.

Le message de bienvenue a été modifié en tenant compte des remarques précédentes. Une liste de *tag* y est en particulier proposée. Ce même message sera renvoyé via la liste aux utilisateurs déjà inscrits prochainement.

5 Relations avec les autres sociétés savantes

5.1 FFM

La FFM était une fédération qui regroupait différentes associations mais qui n'avait pas d'entité juridique. Pour qu'elle possède une existence juridique, une assemblée constituante s'est réunie le 15 mars 2020, elle a réuni les 23 associations présentes. Emmanuelle Rouhaud y a représenté l'association MECAMAT qui est fondatrice de la FFM dans sa nouvelle existence.

L'idée maintenant est d'agir pour structurer la vie de cette association. Le CA est constitué de 9 membres, parmi lesquels Emmanuelle Rouhaud, également membre du CA de MECAMAT. La feuille de route de la FFM est présentée selon trois axes :

- organisation du congrès "Matériaux" : choix de l'équipe et des prestataires, convention de partenariat, contractualisations avec les sociétés savantes, montage économique.
- R&D dans le domaine des matériaux : enjeux de la R&D sur les matériaux en France, être force de proposition auprès des instances, autres événements.
- Formations et communication : médiation scientifique, webinaires, état des lieux des formations initiales, présence sur les réseaux sociaux.

Yann Monerie trouve que cette évolution est favorable. Emmanuelle Rouhaud précise que, comme pour MECAMAT, l'actualité de la FFM, association qui aujourd'hui regroupe 29 associations, est celle du report à 2022 des événements scientifiques initialement prévus pour 2021. Au final, il y a une volonté de travailler ensemble qui est appréciée de tous.

Questions / réponses / remarques :

- C'est essentiel de faire exister la mécanique au sein de la communauté des matériaux dans lequel la place d'autres disciplines comme la chimie est forte.

6 Divers

Yann Marco a été sollicité par un membre du GT qui travaille sur les mesures de champs qui a besoin d'un binôme avec l'AMAC. Si besoin, Yann Monerie se propose de solliciter le président et/ou le bureau de l'AMAC pour débloquer la situation.

Laurent Stainer et Yann Monerie évoquent la question de la soumission de papier à l'EPI journal JTCAM¹. Les chercheurs (en particulier les plus expérimentés) sont à nouveau invités à y soumettre des papiers de qualité.

Une discussion s'en suit autour des revues de l'éditeur MDPI qui publient des articles en *open access* avec un modèle économique payant pour les auteurs et démarchant actuellement avec insistance, y compris sur notre liste de diffusion ce qui a pour partie été à l'origine de la discussion autour de la modération de cette dernière. Olivier Arnould indique que si l'offre de MDPI est vaste et contient des revues potentiellement vertueuses dans leur mode de publication qu'elles sont minoritaires et qu'il désapprouve le modèle économique majoritaire particulièrement onéreux pour les auteurs et auquel il a été contraint d'adhérer dans le cadre d'un projet de recherche. La contrainte de publier sur ce mode se fait de plus en plus forte dès lors que les travaux de recherches sont financés par l'argent public, français ou européen. Il est rappelé que sur le site web de l'association on trouve des informations qui permettent d'orienter les chercheurs parmi les journaux en open access².

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 16h20. Une prochaine réunion, au même format, sera proposée en juin et une réunion au format présentiel sera faite en septembre, si cela est possible.

Les Secrétaires de séance
Charles Toulemonde, Ida Raoult, Sophie Dartois

Le Président
Yann Monerie

1. Journal of Theoretical Computational and Applied Mechanics : <https://jtcam.episciences.org/>

2. <http://www.mecamat.asso.fr/open-access/>